



## LE CARI

### 20 ANS DE PLAIDOYER DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Depuis vingt ans, le CARI s'engage pour un développement solidaire et durable des pays du Sud. La désertification qui est la dégradation des terres dans les zones sèches, se traduit par la diminution ou la perte de la productivité biologique et économique des systèmes naturels. Elle conduit à une détérioration des services fournis par ces écosystèmes et affecte l'environnement et les ressources locales. La dégradation des terres constitue donc un obstacle majeur au développement.

La désertification a également des effets plus globaux : modification des cycles hydrologiques et du stockage du carbone, actions sur le climat, sur la biodiversité et la diminution de la sécurité alimentaire. Les terres et les sols sont à l'articulation entre climat, désertification, biodiversité et sécurité alimentaire. Les terres sont au cœur du problème et au cœur des solutions.

C'est pourquoi le CARI a été parmi les pionniers, convaincus de questions restées longtemps orphelines, de la nécessité de la prise en compte sérieuse des terres pour la réduction de la pauvreté, dans la question du changement climatique, des migrations liées à la dégradation des terres et d'une manière générale, du développement dans les pays soumis à la sécheresse et à l'aridité dans lesquelles se concentre une grande partie de la population mondiale pauvre.



## CNULCD - LA CONVENTION DES PEUPLES ET DES ÉCOSYSTÈMES

Suite aux sécheresses dramatiques qui ont frappé le Sahel, qui furent révélatrices du phénomène de la désertification, la conférence de Rio en 1992 a conduit à la reconnaissance politique de ce problème d'envergure mondiale et à la nécessité d'une Convention des Nations Unies dédiée à la lutte contre la désertification (CNULCD). Les travaux du Comité intergouvernemental de négociation ont abouti à l'élaboration de celle-ci et à sa signature à Paris en 1994. Elle entrera en vigueur en 1996. Cette convention comporte plusieurs principes directeurs : (1) une approche globale des problèmes d'environnement et de développement ; (2) une participation des acteurs locaux et une décentralisation des prises de décisions ; (3) un renforcement de la capacité des acteurs, (4) une mise en œuvre reposant fondamentalement sur les programmes d'action nationaux et des actions concrètes de lutte. Ces principes sont en résonance avec les motivations profondes du CARI.

Depuis 1992 dès la phase de négociation, des fondateurs du CARI présents au Sommet de la terre à Rio se sont intéressés, puis se sont engagés dans la mise en œuvre de la CNULCD,

avec trois idées qui sont partie prenante de son ADN :

- la préoccupation centrale des terres, pour le développement et la préservation de l'environnement ;
- la conviction de la nécessité d'impliquer tous les acteurs, en premier lieu la société civile, les scientifiques et les collectivités locales ;
- et le défi à relever de l'immense question du développement qui se cache derrière la dégradation des terres et des ressources naturelles en général.

Très tôt, en 1998 le CARI a trouvé dans l'accréditation à la CNULCD un cadre international faisant écho à ses préoccupations fondatrices et implicitement favorables à l'agroécologie et à la participation de la société civile.

## UNE IMPLICATION FORTE POUR LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA CONVENTION

Décembre 1996 : Organisation avec le Secrétariat des premières rencontres des organisations de la société civile (OSC) euro-méditerranéennes pour la lutte contre la désertification à Montpellier,

quelques jours avant la ratification de la Convention.

Depuis 1998, le CARI, par ses actions de plaidoyer et de réseautage des OSC est un des acteurs les plus actifs pour rendre leur participation à la convention plus effective et plus efficace.

2001 : Création par le CARI du Groupe de Travail désertification (GTD) regroupant 15 ONG françaises, afin de constituer une plateforme française de la société civile pour faire prendre en compte le sujet de la désertification par les ONG françaises et leurs partenaires du Sud.

2001 : Création par le CARI du Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADD) afin d'insérer la problématique spécifique oasienne dans le sujet plus vaste du développement des terres arides.

2003 : COP6 à Cuba, lancement de la première publication « Désertification et société civile, Repères pour comprendre et agir » en trois langues, qui a d'ailleurs, rencontré un succès auprès des OSC et des négociateurs des pays. La publication est actualisée régulièrement depuis cette date et dernièrement en 2017.

2006 : Création de l'eniD (european networking initiative on desertification) regroupant des ONG européennes impliquées dans le suivi de la CNULCD. Cette plateforme donnera naissance en 2007 à Drynet grâce à un projet cofinancé par l'Union Européenne. Patrice Burger, fondateur du CARI, assumera la présidence et la structuration de ce réseau de référence pendant deux ans.

Une mention spéciale doit être faite sur l'organisation des Forum Désertif'Actions.

2006 – En étroite collaboration avec le secrétariat, lancement du premier sommet des acteurs de la société civile : Désertif'Actions (une deuxième édition aura lieu à Montpellier en 2015, puis à Strasbourg en 2017 (en collaboration avec Climate Chance). Ces moments forts de mobilisation des acteurs débouchent sur des déclarations adoptées, qui sont ensuite transmises aux COP.

2007 - COP8 à Madrid, le CARI manifeste contre la « participation alibi » de la société civile à la CNULCD et porte un masque à la tribune.

2009 – COP9 à Buenos Aires – plaidoyer avec succès pour la création d'un panel OSC au sein de la CNULCD avec l'appui de Carla del Ponte. Patrice Burger sera le premier président du panel et ensuite membre avec une recherche continue d'élargir le mandat et l'efficacité de la participation des OSC au sein de la convention.

2010 – Création du Réseau Sahel Désertification (ReSaD) regroupant trois plateformes d'ONG sahéliennes impliquées dans la lutte contre la désertification et associées au GTD. L'objectif étant d'accroître leur efficacité et de l'élargir à l'international.

Enfin le CARI a porté la voix de la société civile et de la lutte contre la désertification au plus haut niveau dans de nombreux foras internationaux, comme le Global risk Forum à Davos, le Global soil Partnership à Berlin, le Forum international de l'eau à Marseille en 2012, et crescendo aux COP climat depuis 2015, et plus fortement dans les espaces grands publics de la COP21 et 22. Patrice Burger fût porte parole de la société civile à la session spéciale de haut niveau à la 66ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York.



2011 - Cause de la société civile et des terres arides portée par le CARI à la Tribune des Nations Unies à New York

## UNE CONTRIBUTION À L'ACTION FRANÇAISE EN MATIÈRE DE DÉSERTIFICATION

---

Après l'entrée en vigueur de la Convention Désertification, les autorités françaises en charge de celle-ci questionnent rapidement la société civile et la communauté scientifique pour contribuer à conforter leurs positions. Le CARI et le Comité Scientifique Français de la Désertification (CSFD, créé en 1997) deviennent des interlocuteurs privilégiés. Les représentants du CSFD et du CARI seront intégrés à la délégation française pour les COP CNULCD. Les experts du CARI seront proposés comme experts français vis-à-vis de la convention.

2002 et suivantes – Institution d'une collaboration permanente avec les pouvoirs publics français et le CSFD en charge du suivi des négociations de la Convention. Ce travail collaboratif se poursuit depuis 16 ans dans toutes les circonstances.

2007 – Le CARI et le CSFD participent à l'élaboration de la première stratégie française de lutte contre la désertification, qui sera adoptée par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID).

2008 – Organisation d'un séminaire de sensibilisation à la lutte contre la désertification dans la coopération décentralisée en lien avec les collectivités locales françaises et la Région Ile de France.

2012 – Sommet Rio +20, organisation de side events désertification sur le pavillon France

En tant que membre des instances de gouvernance de l'OSS, d' Agropolis International, d'Occitanie Coopération, de Coordination Sud... le CARI cherche ainsi à promouvoir la cause des terres arides et de la lutte contre la désertification dans les préoccupations de ces structures.

## DES ACTIONS DE PLAIDOYER EN PHASE AVEC LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES TERRES

---

Tout au long de son implication au près de la Convention, le CARI a élaboré des actions de plaidoyer en relation avec les principaux enjeux de la lutte contre la désertification, s'appuyant sur son expertise et sur ses engagements. Dans une progression plus ou moins chronologique on peut citer les thèmes Suivant :

- Un lien fort entre lutte contre la désertification et la réduction de la pauvreté ;
- Un engagement dans le renforcement des capacités des acteurs et de leur organisation ;
- L'importance de la gestion durable des terres pour lutter contre la désertification et dans ce cadre la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture familiale ;

2002 – Déclaration « la voix des oasis au sommet

de Johannesburg » : le CARI avec le RADDO est un lanceur d'alerte sur la dégradation des oasis ;

- La nécessité de restaurer les terres dégradées pour permettre un développement durable et aider aux problèmes d'environnement ;

2013 – 2014 – en lien avec Monique Barbut, Secrétaire exécutive de la CNUCLD, le CARI s'est impliqué dans le plaidoyer sur la neutralité en matière de dégradation des terres avant qu'il ne devienne une des cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;

- Le rôle essentiel des terres dans l'atténuation du changement climatique, l'importance des mesures d'adaptation pour les populations les plus fragiles et la nécessité d'accroître leur résilience ;

2010 CCNUCC Cancun – document de position porté en lien avec le Secrétaire exécutif sur la situation des oasis comme un écosystème spécifique de l'aride au défi du changement climatique ;

Participation à des événements parallèles sur climat et désertification lors des COP climat de Paris et Marrakech.

Dans les initiatives de la Grande Muraille Verte, 4/1000, Initiative Oasis durable, Triple A, Triple S, Alliance pour le Sahel et Initiative Verte pour le Sahel, le CARI active ses réseaux pour la bonne prise en compte de la dégradation des terres, de la CNUCLD et de la Neutralité en matière de dégradation des terres.

## UNE IMPLICATION CONCRÈTE SUR LE TERRAIN

---

1999-2005 – Opérateur du projet transfrontalier Tinzaouaten (nord du Mali) sur le fonds Perez en lien avec la CNUCLD ;

2007- Participation en association avec d'autres ONG de divers pays au projet Drynet financé par la commission européenne ;

Développement de projets sur le développement de l'agroécologie, notamment dans les Oasis ;

Le CARI a également cherché à apporter sa contribution dans divers projets comme le PRGDT (pays sahéliens) ; Bridging the gap (IUCN/sahel), Fleuve (UNCCD/MM/Sahel), DESIRE, la Grande Muraille Verte (UA) et fait entendre sa voix originale dans Terrafrica, SAWAP, etc.

## LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

---

1998 – 2018 – Le CARI développe de nombreux outils de sensibilisation en direction du grand public avec la publication des almanachs « Vivre en terre aride » avec des dessins d'enfants tamasheqs de l'Adrar des Iforas, expositions didactiques sur les oasis « Envie d'oasis » ou jeux de cartes collaboratifs « Sauvons l'oasis » ; à chaque fois le cadre et les enjeux de la Convention sont rappelés.



2013 - Manifestation des représentants de la Société civile pendant la COP Désertification de Windhoek en Namibie

Au cours de certaines COP, le CARI publie des « cartes postales » humoristiques de sensibilisation mettant en évidence des points clés de l’agenda des négociations.

Les Forums Désertification constituent des moments de rencontre privilégiés entre les acteurs de la lutte contre la désertification et le public. Ils associent des moments culturels (concerts, exposition), des manifestations grand public (débat, marches) et est également assorti d’un concours international de dessins de presse avec prix et publication en 2015 et 2017.

## EN CONCLUSION

Fort de son expertise et de ses valeurs, le CARI s’est progressivement institué comme une ONG de référence dans le domaine de la lutte contre la désertification, en France avec le GTD, puis en Europe avec eniD (devenu Drynet depuis 2007), puis internationalement avec la mise en place de réseaux d’acteurs comme OSC organisées pour être des vrais interlocuteurs : RADD0 (Maghreb), ReSaD (Sahel), Drynet (intercontinental). Dans ce contexte, le CARI a cherché, au sein de la CNULCD mais aussi à l’extérieur, à faire progresser la cause de la lutte contre la désertification et de la participation de la société civile au sein de cette problématique.



Centre d’Actions et de Réalisations Internationales  
12 rue du courreau, 34380 Viols-le-Fort, France  
+33 (0)4 67 55 61 18 | [contact@cariassociation.org](mailto:contact@cariassociation.org)  
[www.cariassociation.org](http://www.cariassociation.org)

20  
ans